

07 mai 2019 -17:29

Un nouveau centre fermé à Holsbeek pour une détention des femmes plus humaine

Des centres fermés plus nombreux et plus humains

L'accord de gouvernement du 9 octobre 2014 prévoit l'encouragement de la politique de retour, l'extension des centres fermés et leur humanisation vis-à-vis des groupes cibles vulnérables.

De plus, le gouvernement a approuvé le « Masterplan Centres fermés » lors du Conseil des ministres thématique du 14 mai 2017 consacré à la sécurité, à la justice et à la défense. Celui-ci comprend la création de nouveaux centres fermés et l'augmentation de la capacité d'accueil dans ceux existants. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé d'ériger un nouveau centre fermé à Holsbeek pour les femmes seules en séjour illégal.

Maggie De Block, Ministre de l'Asile et de la Migration : « *Nous mettons en place une politique d'asile ferme mais humaine et juste. Ceux qui n'ont pas droit à l'asile doivent quitter le pays. C'est en ce sens que j'adhère au principe « partir volontairement si possible, mais de manière forcée si nécessaire ».* Dans le cadre de ces rapatriement forcés, nous sommes stricts mais aussi humains. Cela signifie que nous accordons aux femmes seules des installations séparées et de qualité ».

Koen Geens, Ministre de la Justice, chargé de la Régie des Bâtiments: « *Je trouve très important que ce centre puisse accueillir d'une manière plus humaine un groupe cible particulièrement vulnérable - les femmes célibataires - en leur offrant plus d'intimité ».*

D'un hôtel Formule 1 à un centre fermé

Le choix s'est porté sur un immeuble de l'État fédéral situé dans le zoning industriel de Holsbeek en raison de son inoccupation et de la possibilité de le transformer relativement rapidement en un centre fermé. Il s'agit d'un ancien hôtel Formule 1 qui avait été acheté par l'État fédéral en 2012 pour y aménager un centre ouvert de retour réservé aux familles. Par la suite, le centre a été utilisé par Fedasil pour l'accueil d'urgence lors de la crise des migrants de 2014. Lorsque l'afflux de migrants ayant diminué fortement ces dernières années, il a peu à peu perdu sa fonction et a fermé ses portes en 2015.

En 2017, dans le cadre du « Masterplan Centres fermés », le gouvernement a décidé d'en faire un centre fermé.

Davantage d'intimité et de confort pour les femmes en séjour illégal

La Régie des Bâtiments, le gestionnaire immobilier de l'État fédéral, y a investi quelque 560 000 euros afin de réaliser divers travaux de rénovation et d'adapter le bâtiment à sa nouvelle fonction. Ainsi, le hall d'entrée a été doté d'un guichet, le revêtement de sol a été remis à neuf, les murs intérieurs ont été repeints, la citerne à mazout a été remplacée et les panneaux de façade ont été ravalés à divers endroits. De plus, le système de caméras a été modernisé et étendu, les différents accès ont été sécurisés et de nouvelles clôtures ont été posées.

Les anciennes chambres d'hôtel peuvent accueillir cinquante occupantes. Elles sont toutes équipées d'un lavabo, d'une prise TV et d'un lit superposé. Chaque chambre pourra donc loger une ou deux occupantes.

Jusqu'ici, les femmes seules étaient hébergées dans les centres de Bruges et de Steenokkerzeel dans des

chambres de 4 lits ou dans des dortoirs ne disposant pas d'équipements sanitaires individuels.

Le centre fermé à Holsbeek offre donc davantage d'intimité et de confort aux femmes en séjour illégal dans l'attente de leur retour et répond dès lors à la vision politique du gouvernement fédéral.

Fiche technique

Propriétaire : État belge

Maître d'ouvrage : Régie des Bâtiments

Utilisateur : Office des Étrangers

Entrepreneur :

- Dossier construction + HVAC : ELR Bouw (Boortmeerbeek)

- Dossier électricité et sécurisation : GLI Technics (Haecht)

- Dossier antennes paraboliques : CORIOTECH (Zandhoven)

Délai d'exécution : novembre 2018 - avril 2019

Coût total :

- Construction + HVAC : environ 420 103 euros TVAC

- Électricité et sécurisation : environ 121 071 euros TVAC

- Antennes paraboliques : environ 39 171 euros TVAC, dont 16 809 euros ont été apportés par l'Office des Étrangers

Contact presse :

Le porte-parole de la Régie des Bâtiments, Johan Vanderborght, est absent pour une durée indéterminée. Pendant son absence, il sera remplacé par les personnes suivantes :

Presse néerlandophone

pers@regiedergebouwen.be

Tine Deckers | 0474 50 55 05

Presse francophone

presse@regiedesbatiments.be

Catherine Cardoso Nunes | 0495 21 06 86

Pauline Vachaudéz | 0497 19 44 03

La Régie des Bâtiments

Le gestionnaire immobilier de l'État fédéral

La Régie des Bâtiments est le gestionnaire immobilier de l'État belge. Elle assure un environnement de travail de qualité aux agents fédéraux et œuvre également à la préservation du patrimoine architectural et historique fédéral. Son vaste portefeuille immobilier comprend environ 1 000 complexes de bâtiments (6,9 millions de mètres carrés), dont deux tiers sont la propriété de l'État fédéral et un tiers est pris en location.